

## Workplace Conference 2021

Cloud Governance

Mercredi 15 septembre 2021, de 8h45 à 16h30

Conférence en ligne

L'idée et les premiers concepts du cloud computing remontent à 1960. L'obtention d'une puissance de calcul virtualisée depuis n'importe où est devenue un phénomène de masse au cours des vingt dernières années, alimenté par les réseaux de communication à large bande passante et les appareils mobiles. Dans une administration cantonale, une moyenne d'environ 2000 services en cloud différents sont consommés sans grande intervention des services informatiques.

L'accès aux ressources en cloud de n'importe où et à tout moment présente des avantages pour les utilisateurs et les fournisseurs de services. Les fournisseurs transfèrent les solutions existantes sur site vers le cloud et inventent sans cesse de nouveaux modèles de services cloud. Les innovations disruptives sont toutefois rares, car une transformation radicale du lieu de travail numérique implique d'intégrer systématiquement les nouvelles possibilités dans l'organisation du travail. Dans l'admin. publique, il est particulièrement important de concevoir les nouveaux processus de manière conforme à la loi, c'est-à-dire de respecter les conditions-cadres de la protection des données, du secret de fonction et du principe de l'accès du public dans chaque processus, conformément aux réglementations applicables, afin d'aboutir à des décisions incontestables.

Pourquoi l'utilisation du cloud est-elle si difficile pour l'administration publique ? La marge de manœuvre des régulateurs s'est quelque peu accrue lorsqu'il s'agit d'utiliser des plateformes numériques telles que AWS, Google Cloud ou Microsoft Azure. Les grands opérateurs de cloud sont basés aux États-Unis et bénéficient de droits spéciaux pour l'accès aux données du cloud. En raison des réglementations de l'UE ou de la CH en matière de protection des données, ils sont désormais également représentés sur le marché avec des centres de données "locaux" en Europe et en Suisse. Cela suffit-il pour répondre aux exigences légales en Suisse ?

Il n'y a pas de réponse générale à cette question, car les différentes classifications des données exigent à elles seules une approche différenciée. Par conséquent, en fonction du contexte, les experts donneront également des réponses différentes à la même question. Sur la voie d'un consensus sur les conditions cadres de l'utilisation du cloud par l'administration publique, la Conférence suisse de l'informatique CSI souhaite d'abord rendre visible cette marge d'interprétation dans la Workplace Conference 2021.

Le 15 septembre, nous confronterons des juristes renommés lors d'une audience avec des questions centrales sur l'utilisation juridiquement conforme du cloud. Tout d'abord, ils pourront donner leurs interprétations individuelles. Puis, dans le cadre d'une discussion modérée, ils tenteront de résoudre les principales divergences pour finalement parvenir à un consensus. Soyez là pour voir dans quelle mesure cela réussit.

Dans la deuxième partie, nos intervenants présentent les applications du cloud en pratique. Par exemple, doc-box, la plus grande plateforme eHealth de Suisse, qui réunit plus de 13 000 médecins, plus de 30 hôpitaux et plus de 100 entreprises pharmaceutiques et les met en relation avec 10 centres d'appels. L'avantage pour tous les participants est au premier plan: La protection, la sécurité et l'économie des données ainsi que la coopération en partenariat sont des conditions préalables indispensables à la mise en place réussie d'un "écosystème du cloud". À l'issue de la conférence, la CSI présente la manière dont elle conduit l'utilisation du cloud vers un avenir sûr grâce à ses différents groupes de travail : gouvernance du cloud, plateformes de données, lieu de travail, information et cybersécurité, télécommunications et voice, ainsi qu'au nouveau groupe de travail Gestion des identités et E-ID, composé des meilleurs experts de l'administration publique.

## Public cible

La Workplace Conference 2021 s'adresse aux cadres supérieurs et intermédiaires de l'administration publique des TI. Sur la voie de l'intégration du cloud dans la nouvelle vie professionnelle quotidienne, cette conférence s'adresse aux administrations publiques de toutes tailles et de tous niveaux. Les défis complexes peuvent être mieux maîtrisés en réseau et en échange constant les uns avec les autres. Cette conférence crée de nouvelles perspectives grâce à un débat public, afin que les avantages promis par le cloud puissent être largement partagés par les administrations publiques.

## Programme

08:45	Arrivée des participants / test des infrastructures
09:00	<p><b>Accueil et ouverture de la conférence</b></p> <p>Dr Martin Huber, secrétaire général de la Conférence suisse sur l'informatique CSI Modération : Dr Anne-Sophie Morand et Erich Hofer</p>
09:15	<p><b>Consultation/audition d'experts sur les questions centrales de l'utilisation cloud computing</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Transfert des données et métadonnées des administrations publiques à l'étranger</b> <b>Quels sont les problèmes en général et quelles sont les solutions?</b></li> <li>• <b>Localisation garantie du serveur en Suisse : Est-ce la solution à tous les problèmes de protection des données ? Peut-on faire respecter une garantie de localisation du serveur en Suisse ?</b></li> <li>• <b>Que faut-il prendre en compte dans les contrats de traitement des données du secteur public ? Quelles sont les conditions cadres applicables et où sont les limites ?</b></li> </ul> <p>Dr. Ueli Buri, préposé à la protection des données du canton de Berne et Président de Privatim Dr. Adrian Lobsiger, Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT) Dr. David Vasella, Walder Wyss SA Avocats Dr Christian Laux, Laux Lawyers SA Dr Marc Holitscher, responsable national technologie, Microsoft Sàrl Suisse</p>
12:00	Pause
13:15	<p><b>La protection des données dans la stratégie du cloud de l'administration fédérale</b></p> <p>Dr. Erica Dubach Spiegler, Digitale Transformation et pilotage TIC de la Confédération Le DTI et le PFPDT informent brièvement sur les mécanismes de protection des données dans le cadre de l'acquisition de services de cloud public.</p>
13:30	<p><b>Données de santé dans le Cloud - construire un écosystème cloud pour les professionnels</b></p> <p>Olivier Willi – Visionary AG Protection, sécurité et économie des données "dès la conception" ainsi que la coopération en partenariat sont les facteurs de réussite de docbox dans l'environnement difficile de la santé.</p>
14:00	<p><b>La classification des données, une condition pour le cloud</b></p> <p>Danielle Kaufmann lic. Iur - Préposée à la protection des données Université de Bâle La classification dans le cadre de la gestion des risques</p>
14:30	<p><b>Un cloud 100 % sous contrôle suisse, précurseur d'une culture de travail moderne</b></p> <p>Florian Opitz - Google Cloud EMEA Nord De nouvelles solutions de collaboration axées sur la protection des données et la souveraineté numérique</p>
15:15	<p><b>Avancer ensemble vers une utilisation sécurisée du cloud dans l'administration publique</b></p> <p>Dr Martin Huber, secrétaire général de la Conférence suisse sur l'informatique CSI Tous les groupes de travail du CSI avec un seul objectif</p>
16:00	<b>Discussion et clôture de la conférence</b>

**Inscription**

Principalement les participants de l'administration publique sont autorisés à s'inscrire. Pour une participation, veuillez-vous annoncer chez [greg.hernan@sik.ch](mailto:greg.hernan@sik.ch)

---